



## **Evolution des CETE et des Services Techniques Centraux (STC)**

réunion du 18 juillet 2011  
entre le Cabinet et les organisations syndicales

Délégation CFDT : Hubert Lebreton, Freddy Hervocho, François Rambaud, Pascal Huez, Gérard Bouin

Pour cette seconde rencontre sur l'avenir des CETE et des STC (SETRA, CERTU, CETMEF, CETU), la DRI nous avait adressé tardivement : un calendrier revu et un document précisant les vocations, missions et actions du « nouvel organisme ».

La CFDT en préalable a rappelé ses demandes initiales notamment celles relatives aux études d'impacts et à la mise à disposition de l'ensemble des éléments de réflexions notamment les rapports d'audits et le dernier rapport CGEDD. Nous avons pointé un calendrier trop serré et insisté, dans ce cadre, sur une réactivité plus grande de l'administration en matière de diffusion des documents et comptes rendus ou relevé de décisions. Sur les thèmes des réunions nous avons demandé que soit ajouté au moins une rencontre sur le thème de la gouvernance avec les collectivités locales. Enfin, nous avons fait remarque que pointer des actions « telle une liste à la prévert » sans indiquer leurs poids respectifs et les moyens consacrés à chacune nous éclairait peu.

En réponse aux interventions préalables, le Directeur adjoint du cabinet a donné son accord pour le calendrier, tout en maintenant l'échéance à février 2012, et sur la diffusion de relevés de décisions dans les temps. Il a également acté la nécessité d'une réunion au moins sur le point gouvernance avec les collectivités locales.

Le rapport du CGEDD sera disponible fin juillet, Il devrait être remis aux organisations syndicales, Nous avons demandé de disposer au plus vite de tous les documents porteurs de réflexions sur les CETE comme sur les STC.

Nous avons pointé l'absence de la biodiversité dans la composante verte et relevé que d'autres établissements, comme le CEMAGREF, pourraient être associés aux réflexions. Pour certains, autour de la table, il convient de limiter les réflexions et de ne pas tenter de réinventer le monde.

Le Directeur adjoint du Cabinet n'a pas d'état d'âme, pour lui, si on ne parle pas d'écologie nous allons effectivement manquer quelque chose voire l'essentiel.

Avec d'autres, nous avons demandé que le périmètre du nouvel organisme ne colle pas exclusivement aux champs classiques d'intervention du Ministère pour élargir le champ des possibles et de nos interventions. Avec d'autres également, nous avons relevé l'absence de référence, dans le document, sur la préservation du patrimoine et les missions

actuellement exercés par les laboratoires. L'absence de toutes indications sur les moyens, sur le poids respectifs des différentes actions entre elles, participent d'une grande faiblesse du document. L'affirmation du RST comme centre de ressources est également un manque.

Nous devrions disposer prochainement sur ces questions de moyens, de poids respectifs des différents blocs affichés, d'informations fiables nous répond la DRI mais, il fallait au préalable bâtir un cadre cohérent afin que chaque entité dénombre les actions et les effectifs de la même façon.

La faiblesse de la part relative aux formations est pointé par la CFDT tout comme le point sur les relations avec les collectivités locales( gouvernance, financement etc...)

Le Directeur adjoint précise que sur les moyens, ils s'inscriront dans les réductions prévues (- 150 en 2012-2013). Son rappel relatif a la dette publique et à la situation de la Grèce nous amènera à réagir vigoureusement et à lui faire « admettre » que les réductions d'emplois de nos services et ailleurs sont une goutte d'eau (400 millions d'euros) au regard de la dette. Celle ci est bien plus dépendante de la faiblesse des rentrées fiscales et des nombreux cadeaux faits aux plus riches (bouclier fiscal, droits de succession, niches fiscales, réductions d'impôts, cotisations sociales...).

Sur le périmètre, le Directeur adjoint du Cabinet rappelle l'existence de trois réseaux scientifiques et techniques au sein de l'Etat :

- Défense et Agriculture de petite taille,
- Ecologie, équipement, développement durable

Ce dernier est de loin le plus important en terme de moyens et d'interventions il convient donc de raisonner sur une base plus large que le ministère quant à sa vocation, ses missions et son expertise.

Pour la recherche, il précise qu'il ne s'agit pas de faire la même chose que l'IFSTTAR. Il s'agit de recherche appliquée avec des liens forts avec les organismes de recherche. Pour lui, d'ailleurs, il serait souhaitable d'alterner les parcours professionnels entre la recherche et l'application sur le terrain (implication de la DRH).

Sur la normalisation il rappelle son importance pour nos entreprises. Par contre nous avons quelques difficultés à mieux intégrer la culture de la normalisation Européenne.

L'importance du maillage territorial, en lien avec les missions, comme la nécessité de développer des actions au profit de nos partenaires a été rappelé par toutes les organisations syndicales. Elles ont dénoncé et rappelé l'aberration que constitue la décision de cesser les missions d'ingénierie publique concurrentielle. Elles doivent trouver une autre voie afin de respecter les engagements pris auprès des collectivités locales lors des derniers transferts. La CFDT réitère sa demande sur la participation des collectivités locales à la définition du nouvel organisme et de ses missions.

Le Directeur adjoint du Cabinet répond qu'il est favorable à des interventions dans le domaine de l'ingénierie avec les Collectivités territoriales mais hors champ concurrentiel. Il s'agit de s'investir sur des opérations innovantes mais, il faudra examiner comment les Collectivités territoriales s'associeront financièrement. Nous lui avons rappelé les uns et les

autres que l'expertise se construit avec l'expérience et des parcours professionnels variés dans lesquelles la participation aux opérations les plus « ordinaires » constituent une bonne base de départ.

Les missions des Laboratoires devraient faire l'objet d'une analyse complémentaire à celles des CETE !

### **Calendrier**

- 14 septembre : Missions des CETE
- 20 septembre : Missions des STC
- 4 octobre : Périmètre ; relations entre CETE, STC, RST ; Gouvernance et Collectivités
- 25 octobre : Sujet Ressources Humaines
- 8 novembre : Statuts Service à compétence nationale (SCN) et Etablissement public administratif (EPA)
  - 21 novembre : Synthèse et discussion finale

Un courrier a été adressé au directeur de cabinet pour lui rappeler et lui préciser nos interventions et remarques exprimées en cours de séance.